

ERRATA

A la page 91 de notre dernier fascicule, dans un article écrit sous le titre "Le Vandalisme," référence est faite à une résolution passée à une assemblée de la "Société d'Archéologie et des Antiquaires de Montréal," au sujet de la démolition de la porte St-Jean, à Québec. Par erreur, cette résolution n'a pas été insérée, cependant. La voici :—

"Résolu : Que cette Société a appris avec un vif regret l'adoption par les autorités de la Cité de Québec d'une résolution à l'effet de faire disparaître la porte de la rue St-Jean, aussi bien que certaines parties des fortifications, et elle saisit la présente occasion pour exprimer son désir le plus sincère de voir conserver religieusement, dans le pays, tout ce qui se rattache à notre histoire."

